



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune de Forest
Service Urbanisme-Environnement
Chaussée de Bruxelles, 112
B - 1190 BRUXELLES

Bruxelles, le 18/07/2022

Votre réf : **PU27975**
Réf. CRMS : **FRT20196**
Réf. NOVA : **07/XFD/1829820**

FOREST. Rue Pieter, 62
(= ZP de l'Abbaye de Forest)
PERMIS D'URBANISME : Rehausser l'immeuble d'un étage, aménager un duplex sous combles et aménager une terrasse sur toiture plate en façade arrière.
Demande de la Commune du 01/07/2022



Situation Brugis. Situation existante et projetée. Image tirée du dossier. Vue vers l'immeuble avec l'abbaye de Forest en fond © Google Streets View

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 13/07/2022, a estimé que les interventions, situées en façade arrière du bien, seront invisibles depuis l'espace public et n'auront pas d'impact vers et depuis le bien classé. La CRMS n'a donc pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : lmasse@forest.brussels ; ru@forest.brussels ; urbanisme@forest.brussels ; hlelievre@urban.brussels ;
mkreutz@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; milleclef@urban.brussels ;